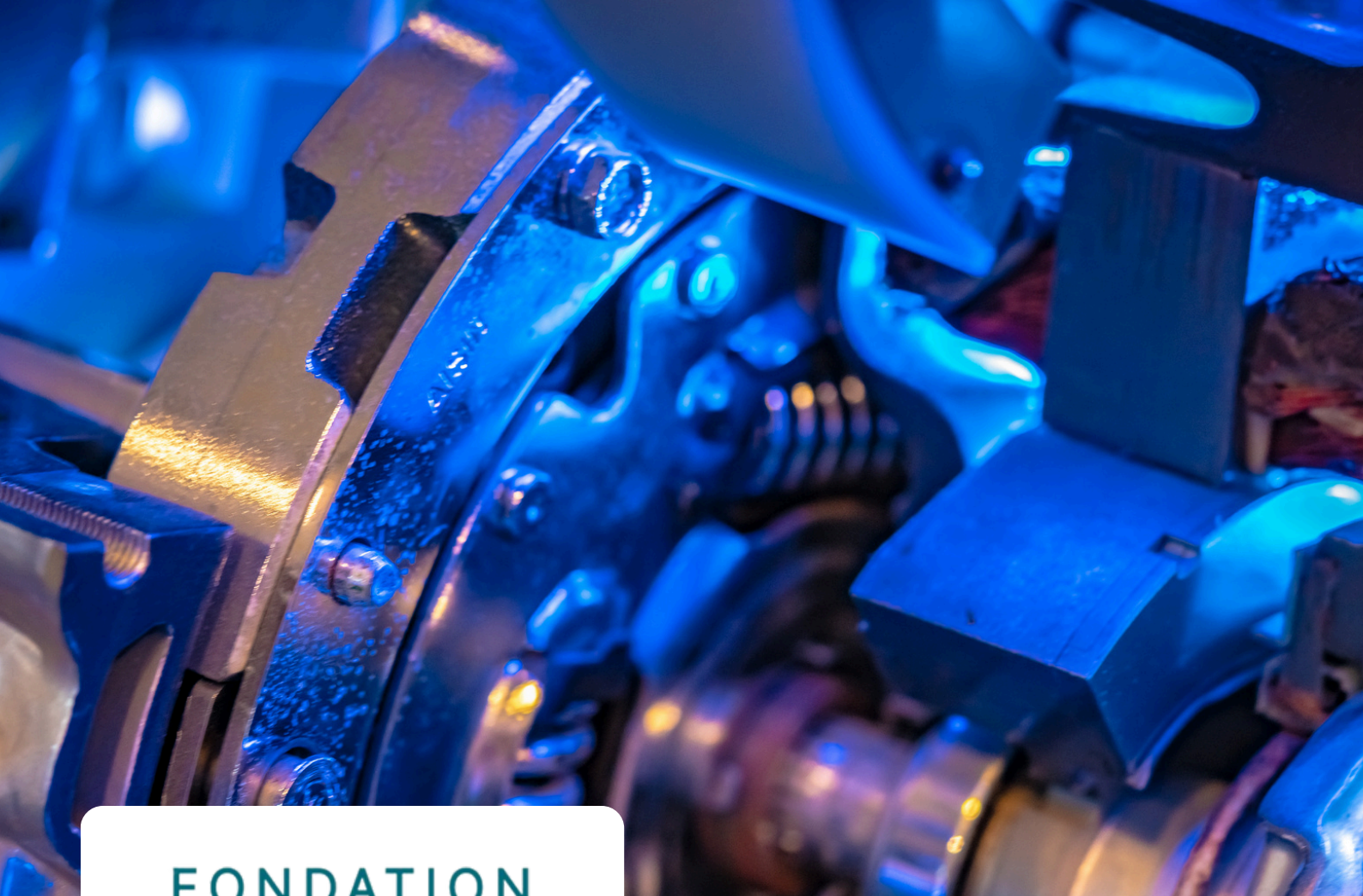




FONDATION
MEM

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Fondation vaudoise pour la formation et le perfectionnement professionnels des métiers MEM



Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.

GIM Groupement suisse
de l'Industrie
des Machines





SOMMAIRE

01 Message du président

02 Les organes

03 Rappel historique

04 Quelques chiffres 2025

05 Utilisation des contributions

Prestations en faveur des apprentis

Projet Ecole de la transition (EDT)

Apprentis sous contrat avec GIM formation

Prestations en faveur de la promotion de l'apprentissage

Commissaires professionnels

Centre de formation YMECA

Formation continue

06 Rapport de l'organe de révision

Bilan au 31 décembre 2025

Compte de résultat du 1er janvier au 31 décembre

07 Apprentissages soutenus

08 Règles pour l'attribution des soutiens

MESSAGE DU PRÉSIDENT

L'année 2025 s'est déroulée dans un contexte économique toujours marqué par les incertitudes et le ralentissement du secteur industriel. Malgré cette conjoncture difficile, les entreprises MEM vaudoises ont continué à démontrer leur résilience et leur engagement en faveur de la formation professionnelle, convaincues que les compétences de demain constituent un levier essentiel pour assurer la compétitivité et la pérennité de notre industrie.

Dans cette perspective, la Fondation MEM a poursuivi son soutien actif au développement du centre de formation du GIM à Yverdon-les-Bains. Des investissements importants ont été consentis afin de permettre au centre de s'équiper en vue de la réforme des métiers de l'industrie MEM, qui entrera en vigueur à l'été 2026. Cette évolution des formations traduit les profondes mutations technologiques de notre branche, où la digitalisation et l'automatisation occupent désormais une place centrale.

Ainsi, les apprentis automaticiens disposeront d'une ligne de production destinée à développer des compétences concrètes dans les domaines de l'industrie 4.0 et des systèmes automatisés. Du côté des polymécaniciens, de nouvelles fraiseuses hybrides ainsi qu'un robot collaboratif viendront renforcer les équipements mis à disposition des apprentis, leur offrant un environnement de formation moderne et en adéquation avec les réalités industrielles actuelles.

Le Centre de Formation GIM FORMATION poursuit ainsi son développement et confirme pleinement son rôle de pôle de compétences au service de la formation initiale et continue. Il accueille les cours interentreprises, les apprentis sous contrat avec le GIM ainsi que des formations destinées aux professionnels souhaitant développer leurs compétences dans un environnement technologique en constante évolution.

La Fondation MEM demeure plus que jamais engagée aux côtés des entreprises et de leurs employés. Face aux défis liés à la transformation numérique, à l'automatisation, à l'intelligence artificielle et à la raréfaction de main-d'œuvre qualifiée, il est indispensable de continuer à investir dans des infrastructures modernes, dans la transmission des savoir-faire et dans la formation aux nouveaux métiers.

Consciente des efforts et des coûts qu'une formation continue de qualité représente, la Fondation MEM soutient activement celles et ceux qui continuent tout au long de leur carrière professionnelle à se perfectionner, à acquérir de nouvelles compétences ou à se réorienter pour s'adapter à un monde professionnel en constante et rapide mutation.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des membres du Conseil de Fondation pour leur engagement et leur collaboration, ainsi que toutes les personnes qui contribuent quotidiennement au développement de la formation professionnelle dans notre branche.

Philippe Prat
Président

LES ORGANES



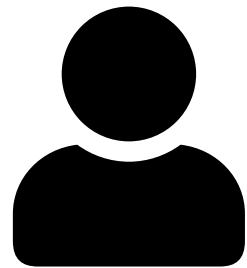
Philippe PRAT
Président



Nicole VASSALLI
Vice-présidente



Marylin ADA
Représentante
syndicale



Michele NISTA
Représentant
syndical



Dominique WEBER
Représentant
patronal



Alain NICOLET
Représentant
patronal



Emilio LADO
Administrateur



Ofisa Berney Associé SA
Organe de révision

RAPPEL HISTORIQUE

La Fondation pour la formation et le perfectionnement professionnels des métiers machines, électrotechnique et métallurgie a pour mission de soutenir les entreprises de l'industrie technique vaudoise pour la formation professionnelle et la formation continue.



La loi vaudoise tire son origine des premières Assises de la place industrielle, organisées en 2002 par les Départements de l'économie et de la formation et de la jeunesse du Canton de Vaud. Elle fut la réponse donnée aux préoccupations des partenaires sociaux et de certains élus concernant la pérennité de la place industrielle et surtout de ses places d'apprentissage, dans le contexte de l'époque. Elaborée avec l'étroite collaboration des partenaires sociaux concernés et soutenue par les principales associations économiques ainsi que par la totalité des groupes politiques, la loi fut adoptée par le Grand Conseil en novembre 2003. Elle est entrée en vigueur en 2004.

La Fondation MEM encourage la formation des apprentis en système dual et la formation continue. Elle finance tout ou partie des cours interentreprises de toutes les formations de CFC ou AFP, ainsi que les cours de préparation aux examens de fin d'apprentissage ou examens partiels.

La Fondation MEM soutient les travaux de la commission de formation professionnelle de l'industrie (CFPi), nommée par le Conseil d'Etat. Le soutien à cette commission dans laquelle siègent des représentants des employés, des employeurs, des écoles professionnelles et des métiers, de Swissmem et de Swissmechanic est désormais une tâche normale de notre Fondation.

La Fondation MEM a mis sur pied un projet de remboursement des frais d'acquisition des classeurs de formation pour les apprentis des sociétés MEM. Une fois de plus, elle fait œuvre de pionnier, au service de l'industrie.

QUELQUES CHIFFRES 2025

360

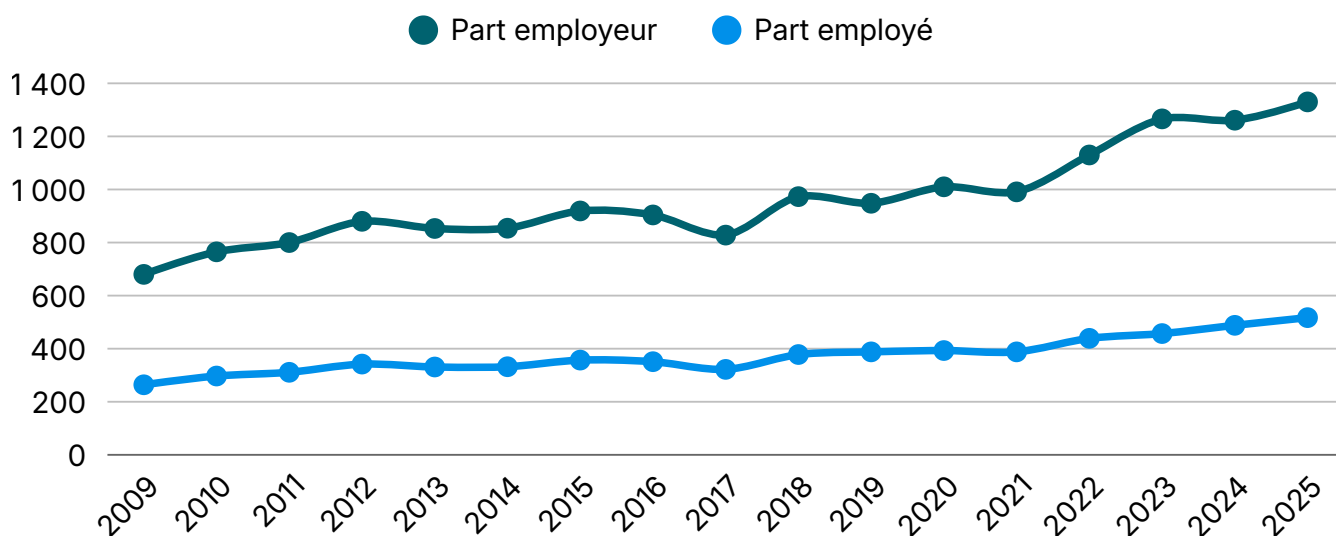
ENTREPRISES ASSUJETTIES

114

APPRENTI.E.S
ont suivi les cours inter-
entreprises au centre de
formation du GIM

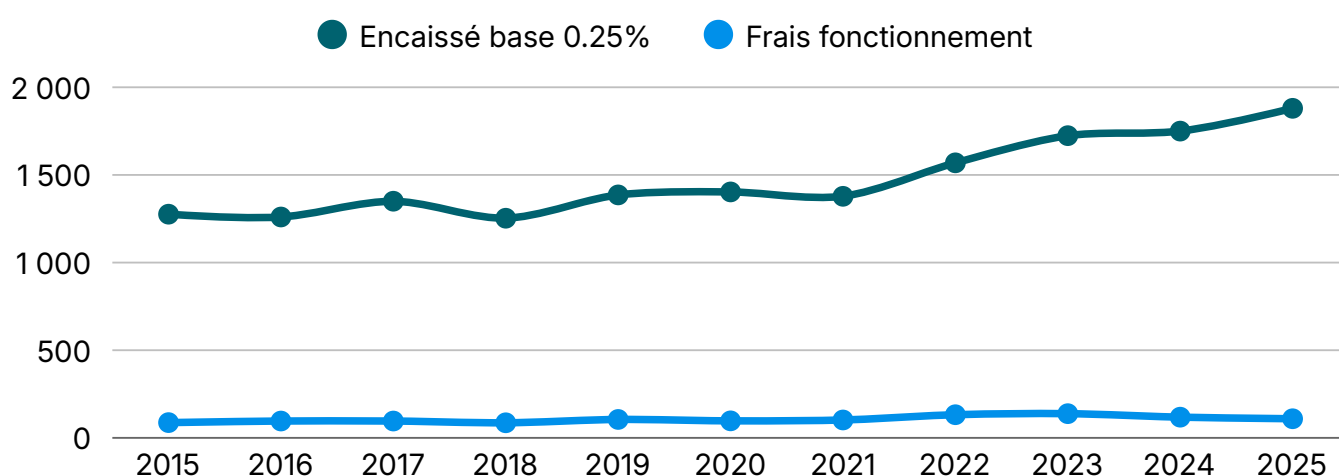
752 millions CHF

MASSE SALARIALE SOUMISE
À LA CONTRIBUTION



UTILISATION DES CONTRIBUTIONS

En 2025, la Fondation a perçu CHF 1'880'940.44 de contributions en faveur de la formation professionnelle, soit une augmentation par rapport à l'année 2024. La masse salariale industrielle soumise à la contribution est ainsi de CHF 752,4 millions. Les frais de gestion de l'année 2025 sont stables et représentent ainsi 5,81 % des sommes encaissées.



PRESTATIONS EN FAVEUR DES APPRENTIS

Notre soutien financier a essentiellement porté sur la prise en charge des frais liés aux cours interentreprises et à la préparation aux examens, en allouant un montant supérieur à CHF 700'000.- pour cette tâche. 114 apprentis ont participé aux cours interentreprises (CIE) du centre de formation du GIM.

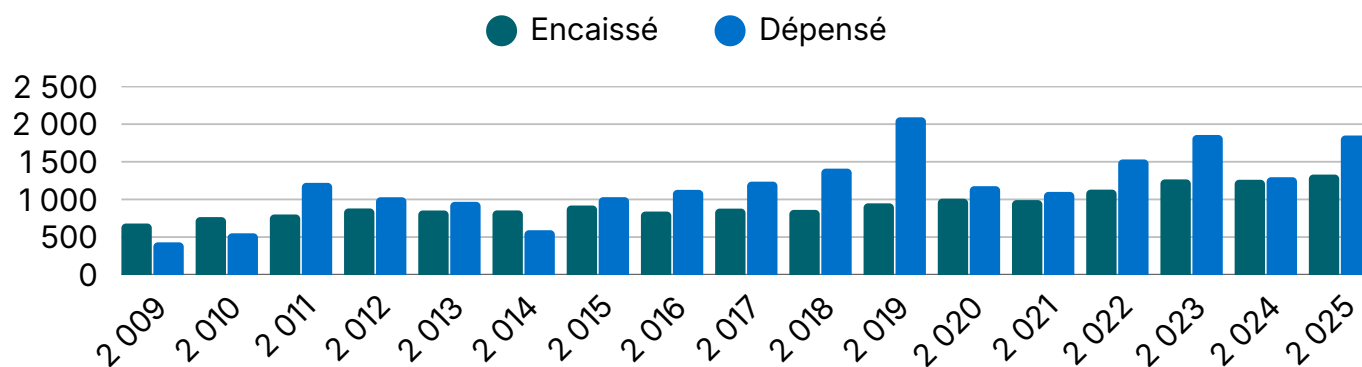
PROJET ECOLE DE LA TRANSITION (EDT)

Un enseignant stagiaire de l'Ecole de la transition (anciennement Office de perfectionnement scolaire, de transition et d'insertion) a assuré l'accueil de 795 jeunes pour une visite du centre de formation, à savoir de l'ensemble des élèves de l'EDT du canton de Vaud. Parmi eux, 285 élèves se sont inscrits pour un stage découverte de 2 jours.

APPRENTIS SOUS CONTRAT AVEC GIM FORMATION

En 2025, 13 apprentis étaient directement sous contrat. Cette classe est complétée par 15 apprentis provenant d'entreprises partenaires qui ne disposent pas du parc de machines leur permettant de former un apprenti sur les deux premières années. Cela porte à 28 les apprentis sous contrat avec GIM formation.

Sommes encaissées et dépensées en faveur de la formation duale initiale



PRESTATIONS EN FAVEUR DE LA PROMOTION DE L'APPRENTISSAGE

Le Salon des Métiers et de la Formation Lausanne 2025 s'est clôturé sur une fréquentation stable, confirmant la place centrale de cet événement pour les jeunes et les professionnels de Suisse romande.

Avec 49'777 visiteurs, dont 16'097 élèves inscrits avec leur classe, cette édition anniversaire des 15 ans a une nouvelle fois démontré l'importance de ce rendez-vous incontournable dédié à l'orientation et à la formation professionnelle.



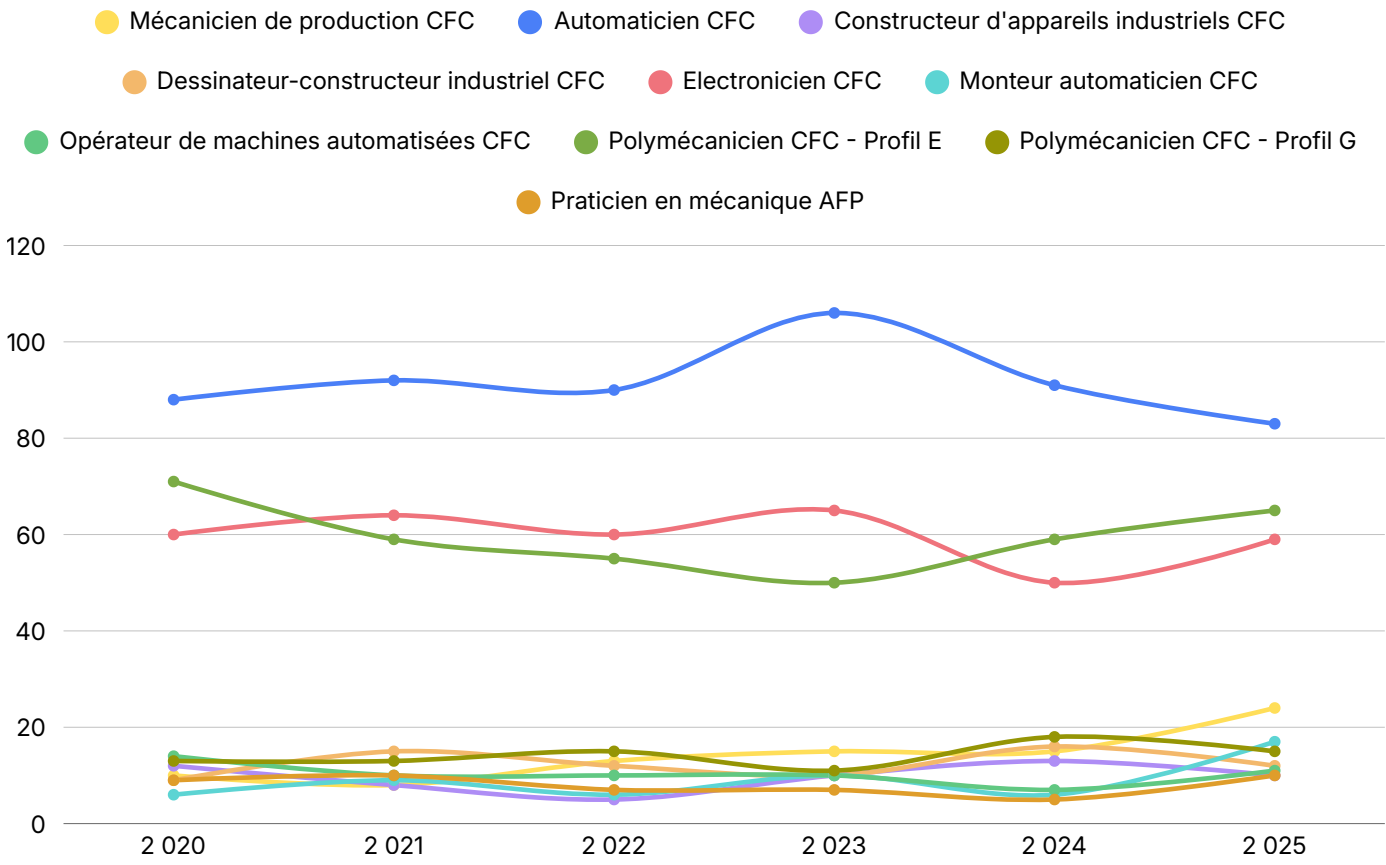
Le GIM était présent avec son stand « Village Technique » d'une surface de 265 m², où les métiers suivants ont été présentés aux jeunes et à leurs parents par des formateurs et des apprentis issus des sociétés membres :

- Automaticien/ne CFC ;
- Constructeur/trice d'appareils industriels CFC ;
- Dessinateur/trice – constructeur/trice industriel/le CFC ;
- Electronicien/ne CFC ;
- Mécanicien/ne de production CFC ;
- Monteur/euse – automaticien/ne CFC ;
- Opérateur/trice de machines automatisées CFC ;
- Polymécanicien/ne CFC.
- Employé/e de commerce CFC - Branche MEM

Le « Village Technique » du Salon des Métiers et de la Formation Lausanne offre non seulement la possibilité aux visiteurs de toucher, tester et expérimenter, mais également d'observer concrètement le savoir-faire des métiers techniques.

En parallèle, 6 stages Découverte ainsi que 6 tests d'aptitude ont été organisés en 2025. Destinés aux jeunes de 14 à 17 ans, ces stages en entreprise prennent la forme de visites guidées accompagnées d'activités et de travaux pratiques.

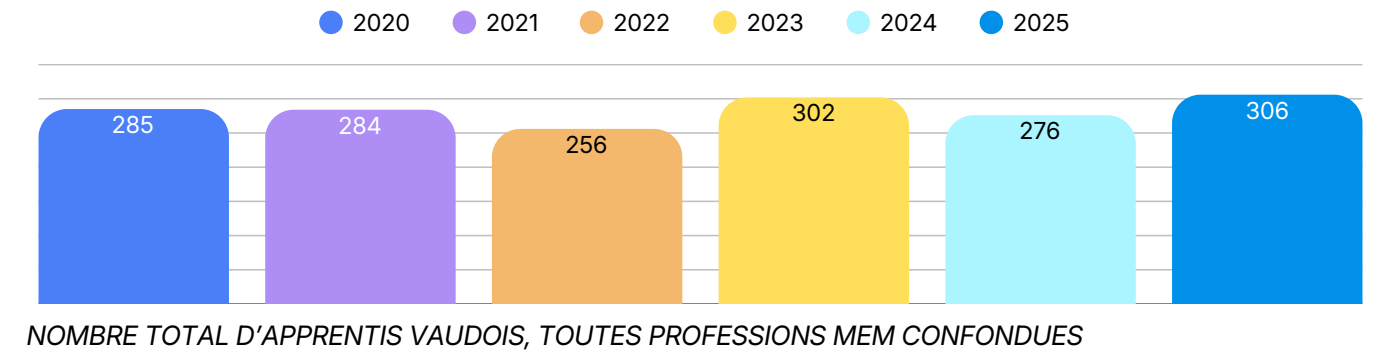
EVOLUTION DU NOMBRE D'APPRENTIS TOTAUX VAUDOIS



Les effectifs des formations MEM restent globalement stables en 2025, avec une hausse du nombre total d'apprentis qui atteint 306, soit le meilleur résultat observé sur les six dernières années. Les formations d'automaticien et de polymécanicien demeurent les plus représentées, bien que les automaticiens enregistrent un léger recul par rapport au pic atteint en 2023.

On observe également une progression marquée des formations en trois ans, notamment chez les mécaniciens de production et les monteurs automaticiens, qui affichent une nette hausse en 2025. Cette évolution pourrait refléter un intérêt croissant pour des parcours plus courts et plus directement orientés vers les besoins de l'industrie. À l'inverse, certaines filières comme le dessinateur-constructeur industriel ou l'électronicien connaissent des effectifs plus variables, mais restent globalement stables sur la durée.

Dans le contexte de la réforme des métiers MEM, qui valorisera davantage les formations professionnalisantes et modulaires, ces tendances seront particulièrement intéressantes à suivre ces prochaines années.



COMMISSAIRES PROFESSIONNELS

La Fondation MEM finance partiellement les postes de commissaire professionnel de la branche MEM occupés par MM. François CASSINARI, Vincent CHATELAIN et Jean-Marc NARR.



François CASSINARI

Secteurs de responsabilité

- Constructeur/trice d'appareils industriels CFC
- Dessinateur/trice-Constructeur/trice industriel/le CFC
- Mécanicien/ne de production CFC
- Micromécanicien/ne CFC
- Polymécanicien/ne CFC et Praticien/ne en mécanique AFP



Vincent CHÂTELAIN

Secteurs de responsabilité

- Automaticien/ne CFC
- Electronicien/ne CFC
- Monteur/se-Automaticien/ne CFC
- Opérateur/trice de machines automatisées CFC



Jean-Marc NARR

Secteur de responsabilité

- Employé/e de commerce CFC pour la branche MEM



CENTRE DE FORMATION YMECA

Dans la perspective de la réforme 2026 des métiers MEM, la Fondation MEM s'engage activement aux côtés du Centre de formation depuis 2025 afin d'accompagner cette transition majeure.

Par son soutien, la Fondation contribue à l'adaptation des contenus pédagogiques, au développement des compétences de demain ainsi qu'à la valorisation des métiers techniques et industriels auprès des nouvelles générations.

Cet engagement témoigne de sa volonté de participer durablement à l'évolution et à l'attractivité de la branche MEM.

FORMATION CONTINUE

25

DEMANDES DE
SOUTIENS
ACCEPTÉES

19

ENTREPRISES

17

NOMBRE DE
FORMATIONS
DIFFÉRENTES
SOUTENUES

En 2025, la Fondation MEM a poursuivi son engagement en faveur du développement des compétences professionnelles en soutenant 25 demandes de formation continue. Ces demandes proviennent de 19 entreprises différentes, témoignant de l'intérêt constant porté à la formation au sein des entreprises MEM de la région.

Au total, 17 formations distinctes ont été soutenues cette année, dans des domaines très variés. Les demandes concernaient notamment des brevets fédéraux, des CAS universitaires, des formations en management et ressources humaines, des cours de langues ainsi que des formations techniques spécialisées liées aux métiers industriels, ferroviaires ou à la cybersécurité.

La diversité des formations soutenues illustre l'importance accordée à la montée en compétences des collaborateurs, dans un contexte où les exigences techniques et organisationnelles évoluent rapidement.



RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Lausanne, le 8 mai 2026

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint des comptes annuels 2025 au Conseil de fondation de la Fondation pour la formation et le perfectionnement professionnel de métiers MEM, Paudex

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de Fondation pour la formation et le perfectionnement professionnel des métiers MEM pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2025.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans la fondation contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels, présentant des capitaux propres de CHF 1'383'858.50, ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Ofisa Berney Associés SA

ofisa | BA Signature électronique qualifiée

Karine BADERTSCHER CHAMOSO
Experte-réviseur agréée
Réviseur responsable

ofisa | BA Signature électronique qualifiée

Cédric CARMELLO
Expert-réviseur agréé

Annexe : comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe)

Ch. de Roseneck 5
1006 Lausanne
+41 58 234 91 00

ofisaberney.ch
berneyassociés.com

Audit

Juridique

Comptabilité

Fiscalité

Payroll

Corporate finance & Consulting

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2025

ACTIF	2025 CHF	2024 CHF
Actifs circulants	2'784'883.25	2'492'102.33
<i>Actifs disponibles</i>	<i>2'146'850.10</i>	<i>1'697'966.16</i>
Compte Postfinance	841'566.49	392'459.56
Compte Banque Cantonale Vaudoise	1'305'283.61	1'305'506.60
<i>Actifs réalisables</i>	<i>638'033.15</i>	<i>794'136.17</i>
Administration fédérale des contributions	-	1'785.11
Débiteurs	338'033.15	421'984.31
Provision pour pertes sur débiteurs	-50'000.00	-50'000.00
Prêt au GIM-CH	350'000.00	400'000.00
Compte-courant GIM-CH	-	- 20'366.75
TOTAL DE L'ACTIF	2'784'883.25	2'492'102.33
PASSIF		
Capitaux étrangers à court terme	591'024.75	82'029.41
Créanciers	591'024.75	82'029.41
Capitaux étrangers à long terme	810'000.00	1'030'000.00
Provision pour nouveau CFVI Yverdon	205'000.00	425'000.00
Provision pour achat de machines	205'000.00	205'000.00
Provision pour demandes de financement en cours	400'000.00	400'000.00
Capitaux propres	1'383'858.50	1'380'072.92
Fonds pour la formation duale :		
- état au 1er janvier	698'719.74	535'439.67
- résultat de l'exercice	<u>3'785.58</u>	<u>163'280.07</u>
- état au 31 décembre	702'505.32	698'719.74
Fonds pour la formation continue		
- état au 31 décembre (sans changement)	661'579.13	661'579.13
Apport du fonds paritaire de la métallurgie vaudoise	19'774.05	19'774.05
TOTAL DU PASSIF	2'784'883.25	2'492'102.33

COMPTE DE RÉSULTAT DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE

	2025 CHF	2024 CHF
Produits d'exploitation		
<i>Contributions :</i>	1'880'940.44	1'756'235.55
- des employeurs (0.18 %)	1'330'874.51	1'261'278.84
- des employés (0.07 %)	517'284.53	488'830.66
- des années antérieures	32'781.40	6'126.05
<i>Autres produits</i>	43'753.51	41'403.10
Recettes diverses	714.51	314.10
Rétrocession FONPRO	43'039.00	41'089.00
Total produits d'exploitation	1'924'693.95	1'797'638.65
Charges d'exploitation		
<i>Frais de gestion et d'administration</i>	-109'253.56	-165'869.05
Honoraires du Centre Patronal	-87'588.05	-97'290.00
Débours de secrétariat	-2'189.70	-6'511.70
Indemnités	-7'830.30	-7'830.30
Frais de séances	-1'512.30	-689.20
Site internet et licences informatiques	-4'805.05	-3'019.00
Organe de révision	-3'243.00	-3'080.85
20e anniversaire	-	-47'448.00
Frais juridiques	-1'457.55	-
Pertes sur débiteurs	-325.26	-
Frais de poursuite	-302.35	-
<i>Autres charges</i>	-	-
<i>Charges de formation</i>	-2'031'371.82	-1'573'708.58
Formation duale initiale :		
Soutien à la formation duale initiale	-460'000.00	-464'000.00
Remboursement aux entreprises	-45'202.62	-40'155.41
Soutien pour les commissaires professionnels	-170'000.00	-145'000.00
Promotion de la formation duale initiale	-430'000.00	-430'000.00
Soutien classe apprentis	-166'000.00	-166'000.00
Etude apprentissage	-	-25'000.00
Industryskills Romandie	-5'000.00	-
Autres frais	-	-25'000.00
Soutien CFVI pour achat machines	-573'505.00	-1'849'707.62
Formation continue :		
Soutien à la formation continue	-181'664.20	-278'553.17
Total charges d'exploitation	-2'140'625.38	-1'739'577.63
<i>Attribution et dissolution de provisions</i>	220'000.00	100'000.00
Dissolution provision pour 20e anniversaire	-	100'000.00
Dissolution provision nouveau CFVI	220'000.00	-
Résultat d'exploitation avant intérêts	4'068.57	158'061.02
Intérêts	-	5'100.30
Charges financières	-282.99	-84.55
Résultat d'exploitation	3'785.58	163'076.77
<i>Charges et Produits exceptionnels</i>	-	203.30
Produits exceptionnels	-	203.30
Résultat de l'exercice	3'785.58	163'280.07

APPRENTISSAGES SOUTENUS

La loi concerne l'encouragement à la formation des apprentis en système dual et l'encouragement à la formation continue. Contrairement à ce que l'intitulé de la loi peut laisser croire, il s'agit de soutenir toutes les formations ou professions que l'on peut retrouver dans les différentes branches de l'industrie soumises à la loi. La référence aux métiers machines, électrotechnique et métallurgie désigne une orientation générale. La liste des formations en apprentissage peut ainsi évoluer avec le temps. Nous relèverons, de façon non exhaustive, les apprentissages soutenus dès lors qu'ils sont suivis dans une entreprise bénéficiant des prestations du fonds :

- Agent technique des matières synthétiques
- Automaticien
- Constructeur d'appareils industriels
- Dessinateur – constructeur industriel
- Electronicien
- Employé de commerce
- Horloger
- Logisticien
- Mécanicien de production
- Mécanicien sur machines agricoles
- Micromécanicien
- Monteur automaticien
- Opérateur sur machines automatisées
- Polymécanicien
- Praticien en mécanique

RÈGLES POUR L'ATTRIBUTION DES SOUTIENS

Le Guide pour les entreprises, disponible sur notre site internet www.fondationmem.ch, vous renseignera sur les différents soutiens dont vous pouvez bénéficier, ainsi que sur la procédure à suivre pour préparer les dossiers. Nous rappelons que le Conseil met à jour chaque année les prescriptions concernant les modalités d'octroi ou de refus des soutiens en faveur de la formation continue.

Un employé qui a payé sa formation peut présenter une demande de soutien dans un délai de cinq ans entre l'obtention du titre après examen et le moment du dépôt de sa demande, pour autant que cette personne ait cotisé à la Fondation MEM.

FONDATION MEM

-  Emilio Lado, Administrateur
-  058 796 38 95
-  www.fondationmem.ch
-  info@fondationmem.ch
-  Route du Lac 2 – 1094 Paudex
Case postale 1215 - 1001 Lausanne